



Syndicat CGT Territoriaux  
de Perpignan  
Mairie - PMMCU - CCAS



# LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES, MODE D'EMPLOI !

Octobre 2026,

La Ville de Perpignan, a décidé de recourir à nouveau au vote électronique par Internet comme modalité exclusive de vote en utilisant un prestataire privé. Les syndicats représentés au Comité Technique ont voté à nouveau pour.

A la CGT, nous pensons que la démocratie ne peut vivre pleinement que par sa dimension collective, son organisation dans la proximité, de la distribution de la profession de foi jusqu'au bulletin dans l'urne. Le mode de scrutin ne relève pas d'un choix technique : c'est une question démocratique et politique.



On peut ainsi remarquer que les représentants politiques qui veulent à tout prix mettre en place le vote électronique pour le personnel des collectivités ne sont pas pressés d'y passer pour leurs propres élections.

**En raison du vote électronique, les élections se dérouleront du vendredi 4 décembre 2026 à 8 heures au jeudi 10 décembre 2026 à 17 heures.**

**Il faudra voter 1 fois pour le CST et 1 fois pour la CAP suivant sa catégorie si l'on est titulaire ou alors 1 fois pour le CST et 1 fois pour la CCP si l'on est contractuel.**

Le vote sera accessible 24 heures / 24 entre le 4 et le 10 décembre et pourra s'effectuer à partir de tout poste informatique ou smartphone connecté à internet que ce soit au travail ou en dehors. Dans la dernière note concernant les élections professionnelles, envoyée par la DRH, il est précisé :

“Au moins 15 jours avant l'ouverture du scrutin, les modalités de connexion seront envoyées au domicile de chaque électeur. Après avoir accédé à l'écran d'accueil de son espace personnel, l'électeur doit remplir un formulaire d'authentification nécessitant la saisie d'un code d'accès (transmis par courrier) et d'une donnée personnelle. Cette dernière information figure sur le bulletin de salaire à 2 endroits distincts sous l'intitulé : CODE PERSONNEL ELECTIONS PROFESSIONNELLES”

**Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan**

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : [cgtmairieperpignan@gmail.com](mailto:cgtmairieperpignan@gmail.com)

site Internet : <https://mairieperpignan.syndicatcgt.fr/> Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67